

ses travaux à son usine de Seven-Sisters, sur la Winnipeg, en vue de relever la hauteur de chute, et aménage un quatrième groupe de 37,500 h.p. Le gouvernement du Manitoba entreprend l'aménagement de 114,000 h.p. à Pine-Falls, sur la Winnipeg, et compte que l'usine entrera en activité en 1951.

Dans la Saskatchewan, la *Churchill River Power Company* achève en 1948 l'aménagement d'un sixième groupe de 21,000 h.p. à son usine de Island-Falls, portant la puissance totale à 108,500 h.p.\*.

En Alberta, aucune entreprise hydraulique nouvelle n'est en construction en 1948, mais la *Calgary Power Limited* se prépare à poursuivre l'aménagement de 65,000 h.p. à Spray-Lakes, dans le bassin supérieur de la rivière à l'Arc.

*Colombie-Britannique.*—En 1948, la Colombie-Britannique ajoute 92,745 h.p. à la puissance de ses aménagements hydrauliques. L'entreprise la plus considérable est celle de la *British Columbia Electric Railway Company*, premier groupe de 62,000 h.p. à l'usine de Bridge-River mis en exploitation en octobre; l'aménagement définitif de l'usine comprendra 10 groupes. Un réservoir d'emmagasiner est en voie de construction aux chutes La Joie, à 45 milles en amont du cours d'eau. La Commission hydroélectrique de Colombie-Britannique commence au début de 1948 l'exploitation du deuxième groupe de 28,000 h.p. à son usine de la rivière Campbell, sur l'île de Vancouver, et poursuit ses travaux en vue de l'aménagement des troisième et quatrième groupes et de la construction d'un réservoir d'emmagasiner aux chutes Ladore. La Commission construit également au lac Whatshan une usine dont la puissance sera de 60,000 h.p. et dont l'exploitation commencera en 1950. La *Consolidated Mining and Smelting Company* agrandit son usine de Brilliant, sur la Kootenay en y ajoutant un troisième groupe de 37,000 h.p. Au nombre des entreprises moins considérables achevées en 1948, la *Torbril Silver Mines* aménage 1600 h.p. sur la rivière Kitzault, la *West Kootenay Power and Light Company* ajoute 800 h.p. à son usine de Goat-River, et le *Harrison Hot Springs Hotel* construit une nouvelle usine de 250 h.p. à Trout-Lake.

*Territoires du Nord-Ouest.*—La Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest a été établie sous le régime de la loi sur la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest, 1948 (11-12 George VI, chap. 64). La loi a pour objet de favoriser la construction et l'exploitation des installations d'énergie dans les Territoires du Nord-Ouest et de fournir cette énergie aux mines et autres entreprises. L'énergie de ces installations est vendue à un taux aussi bas que possible mais qui leur permet de subvenir à leurs frais d'intérêt et d'amortissement, d'exploitation et d'entretien. La loi permet la mise en valeur des ressources d'énergie électrique des Territoires du Nord-Ouest promptement en cas de besoin et permet aux compagnies minières d'accélérer leur production.

La Commission d'énergie possède et exploite sous les auspices du gouvernement fédéral l'installation hydroélectrique de la rivière Snare, à 90 milles environ au nord de Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest. Cette entreprise a une puissance installée de 8,350 h.p. et peut produire jusqu'à 9,000 h.p. L'énergie électrique est transmise au moyen d'une ligne de transmission de 90 milles, de l'usine génératrice sur la rivière Snare jusque dans le voisinage de Yellowknife où elle alimente les mines locales et pourvoit à la plus grande partie des besoins de la *Yellowknife Power Company* qui distribue et vend l'énergie à l'établissement de Yellowknife.

\* En plus des aménagements hydroélectriques mentionnés, la Commission hydroélectrique de Saskatchewan augmente la puissance de ses usines à vapeur de 7,500 kw à Prince-Albert et de 5,000 kw à Estevan. *Canadian Utilities* termine une nouvelle usine à vapeur de 13,500 kw à Drumheller (Alb.).